



## Déclaration CGT-Solidaires Informatique

faite en CSE I2S le 26/02/2025

Depuis plusieurs mois, nous constatons une **orientation inquiétante** de la politique de gestion des ressources humaines dans les entités du groupe.

Derrière un discours convenu sur la transformation et l'adaptation aux défis du marché, se dessine une **réalité bien plus brutale** : une **stratégie délibérée de baisse de l'âge moyen des effectifs**, avec un **recrutement de masse assumé de profils juniors (N1)** et, en parallèle, une mise à l'écart progressive des salariés expérimentés.

*"Une stratégie délibérée de baisse de l'âge moyen des effectifs, par le biais d'un recrutement sur des critères d'âges discriminatoires, donc prohibés et, en parallèle, une mise à l'écart progressive des salariés expérimentés."*

Cette politique pose une question centrale : **quelle place pour l'expertise et l'expérience chez Sopra Steria ?**

Nous constatons avec préoccupation que les salariés seniors, pourtant porteurs des compétences essentielles à la réussite des projets et à la transmission du savoir, sont de plus en plus nombreux à être **écartés des mobilités internes, freinés dans leur évolution, voire poussés vers la sortie**.

Les faits sont les suivants :

- **Un nombre croissant de départs parmi les salariés seniors**, qu'il s'agisse de départs contraints, de ruptures conventionnelles ciblées ou d'exclusions déguisées via des réorganisations.
- **Un climat délétère** pour celles et ceux qui restent : mise au placard, perte de reconnaissance, surcharge de travail, autant de facteurs qui alimentent les **risques psychosociaux**.

- **Une discrimination à l'âge qui ne dit pas son nom**, en contradiction avec les principes de diversité affichés par le groupe et en infraction avec la loi

Nous ne pouvons accepter que l'engagement et l'expérience deviennent des **handicaps** dans une entreprise qui prétend valoriser ses talents. Il est inacceptable qu'une carrière soit stoppée pour des raisons d'âge et non de compétences !

Face à cette situation, nous exigeons des engagements immédiats :

- **L'arrêt de toute pratique discriminatoire à l'égard des salariés seniors**, avec des indicateurs transparents sur l'évolution des effectifs.
- **Un véritable accompagnement des carrières**, garantissant des perspectives d'évolution pour toutes les générations.
- **Un renforcement des dispositifs de prévention des risques psychosociaux /risques organisationnels** , pour protéger les salariés d'un management à court terme et brutal.
- **L'ouverture immédiate d'une négociation sur un accord seniors**, incluant des mesures concrètes pour l'employabilité, la gestion des fins de carrière et la valorisation des compétences.

Nous appelons la direction à prendre ses responsabilités et à mettre un terme à ces pratiques qui nuisent à l'ensemble des salariés (et à la performance de l'entreprise.)

**Nous refusons une entreprise où l'âge devient un critère d'éviction !**